

Sous-enchère

Une tourmente politique menace le chantier des TPG

Les soupçons de dumping inspirent une colère qui pourrait retarder la livraison du dépôt d'En Chardon

Marc Moulin
@marc_moulin

Les TPG peinent à calmer la colère que suscite la révélation d'un potentiel cas de dumping salarial sur le chantier de leur futur dépôt et atelier d'En Chardon. À la mi-mai, les syndicats ont révélé que des ponctions étaient prélevées sur les salaires, corrects en apparence, des ouvriers de l'entreprise italienne mandatée en 2017 pour les installations électriques.

Le Grand Conseil devrait se saisir du cas ce jeudi en urgence. Signé par 35 élus issus de cinq des sept partis parlementaires, un projet de résolution exige l'arrêt des travaux d'électricité. Dans nos éditions de mercredi, les TPG se sont dits opposés à une telle cessation (qui pourrait causer selon eux 18 mois de retard et un surcoût de 10 millions de francs). Ils se sont fait fort de préserver les intérêts des travailleurs touchés.

Étonnement syndical

Des propos jugés «étonnants» au syndicat Unia. «Les TPG se disent impuissants face à des fraudes qui ont eu lieu en dehors du chantier, mais la plupart des entorses à la réglementation sur le travail se produisent à l'extérieur des chantiers, dans un bureau, critique Fabrice Berney, juriste du syndicat pour le secteur du bâtiment. Contrairement à ce qu'affirment les TPG, une rupture du contrat, dont les conditions sont selon nous réunies, ne léserait pas les ouvriers, qui auraient droit à leurs salaires. Quant aux indemnités à verser à



Le chantier d'En Chardon, ici en mai 2018, animera la session du Grand Conseil. LAURENT GUIRAUD

d'autres entreprises, elles pourraient être supportées par la société fautive, pas les TPG. Concernant les retards redoutés, il faut rappeler que les travaux d'électricité sont presque terminés. Un sous-traitant a d'ailleurs été mandaté pour effectuer les contrôles.»

Du côté patronal, l'appréciation est analogue. Entrepreneur menuisier et auteur du projet de résolution, Serge Hiltbold juge inraisonnables les chiffres avancés par les TPG. «Le mandat pour l'électricité devait être achevé fin juillet, je ne vois pas comment un arrêt des travaux pourrait causer un tel retard, argumente le député PLR. Faire une nouvelle adjudication? Cela peut se faire en dix jours si la volonté politique est là. Un consortium d'entreprises locales se ferait sûrement un point d'honneur de tenir les délais!»

Selon lui, il ne fait aucun doute qu'une majorité sera trouvée au

Grand Conseil pour voter la motion. Pourtant, tous les partis n'ont pas répondu à son appel. Aucun paraphe Vert ou MCG n'orne le projet de résolution.

Appels à la modération

«Le parti n'a pas décidé de sa position quant à ce texte, mais il va de soi que nous sommes très fâchés de la négligence coupable dont les TPG ont fait preuve alors que tous les signaux étaient au rouge, indique Mathias Buschbeck, député écologiste siégeant à la Commission des transports. Cependant, je pense que, si grave l'affaire soit-elle, Genève ne peut pas se permettre d'arrêter les travaux. L'impact serait trop important en termes de mobilité quand on connaît les enjeux qui nous attendent en décembre avec la mise en service du Léman Express.»

Le même souci anime le conseiller d'État chargé des Infra-

structures. «Je comprends fort bien et je partage l'indignation du Grand Conseil face à ces agissements qui, s'ils sont avérés, sont scandaleux, réagit Serge Dal Busco. C'est la raison pour laquelle je suis intervenu immédiatement auprès des TPG pour leur demander de consigner les montants dus à l'entreprise afin de pouvoir indemniser si besoin les ouvriers lésés. Mais il faut penser aux conséquences d'un arrêt des travaux. Le dépôt d'En Chardon est lié à la réorganisation du réseau de bus qui accompagnera la mise en service du Léman Express. S'il n'est pas livré à temps, les perturbations seront considérables.» Pour le magistrat, un arrêt des travaux risquerait également de priver abruptement les ouvriers de leur travail et d'avoir un impact sur d'autres entreprises, y compris locales. Il redoute en outre des surcoûts.



Auteure de «Meurtres à Genève», Corinne Jaquet pose sur la marquise du tram historique, où se déroulera le spectacle. x.l.

Des criminels se baladent dans le tram historique

Des saynètes adaptées du livre de Corinne Jaquet «Meurtres à Genève» seront jouées dans le vieux tramway vert

C'est une première suisse. Dès le 12 juin, des comédiens vont investir le tram historique pour jouer des scènes adaptées du livre «Meurtres à Genève», publié en 1990 et réédité il y a deux ans. Rencontre avec son auteure, Corinne Jaquet.

Presque trente ans après sa publication, votre livre s'apprête à vivre une seconde naissance. Votre impression?

Pour moi, chaque livre est un accouchement. Celui-ci est mon premier «bébé». Il était sage, il se portait bien depuis trente ans, il avait trouvé son public. Et tout à coup, il m'échappe. C'est merveilleux! En plus, le voir devenir un spectacle dans le vieux tram vert, moi qui adore l'histoire de Genève... Attention, je n'ai jamais fantasmé sur le fait que l'on adapte l'un de mes livres à l'écran, pour un film ou une série télévisée. Même s'il y a eu un projet allant en ce sens. Mais le théâtre, c'est autre chose, c'est vivant!

Comment s'est déroulée votre rencontre avec le metteur en scène, Jacques Sallin?

Tout à fait par hasard, au café Slatkine. C'est Jacques qui a eu cette idée un peu folle, moi je n'y suis pour rien. Il s'est emparé de ces histoires. Je lui ai laissé carte blanche, avec juste un droit de regard sur les textes. Car si je crois que je

sais écrire un roman - j'ai publié 24 livres - je ne connais rien à l'écriture de théâtre. Mais je suis bon public, alors je me réjouis de découvrir le spectacle.

Vous en avez tout de même une petite idée?

Pas du tout! Je n'ai pas voulu assister aux répétitions, afin de garder intacts ma candeur et mon émerveillement pour mardi prochain, à l'occasion de la générale.

Parlez-nous de la genèse de votre livre, il y a trente ans...

J'étais journaliste et l'une des chroniqueuses judiciaires au quotidien «La Suisse». Le soir, et même la nuit, j'aimais descendre au sous-sol pour fourrager dans les vieilles archives. Je crois que je rêvais déjà d'écrire des romans policiers... Les 22 histoires criminelles relatées dans mon livre se sont toutes déroulées à Genève entre 1916 et 1968. Elles ont été publiées par épisode dans le journal, lors d'une série d'épisodes. Puis Édouard Slatkine m'a approchée pour en faire un livre.

Le spectacle, qui sera joué en français et en anglais, ne comporte que six saynètes. Le choix a dû être difficile...

C'est Jacques qui a choisi. Je crois qu'il a opté pour des affaires assez sanguinolentes, telles «Le crime du Perron», «Le bijoutier sanguinaire» ou «Le crime de la maison de verre». **Xavier Lafargue**
@XavierLafargue

Tram'Drames Du 12 au 30 juin et du 11 au 29 septembre. Sur réservation. Infos sur <http://clmg.ch>

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

32^e Saison

Spectacles Onésiens

2019-20

Kap Bambino, Cie. Pep Bou, Philippe Cohen, Mischa Blanos, Mélanie De Biasio, Moncef Genoud Quartet, Grégoire Maret & Edmar Castaneda, Ada Ava, Aziza Brahim, Véronique Gallo, Gogol & Mäx, Sarclo, Fills Monkey, Roukiata Ouedraogo, Tu seras un homme Papa, Marc Perrenoud Trio, Sarah Mc Coy, La Machine de Turing, Laurent Deshusses, MozArt Group, Hudaki Village Band, Yann Lambiel

infos: 022 879 59 99
spectaclesonesiens.ch

Spectacles à choix, abonnements transmissibles, divers tarifs réduits. Billets par spectacle en vente dès le 24 juin.

onex Ville de progrès
MIGROS pour-cent culturel

En bref

Parole aux députées PS et Vertes!

Grand Conseil Lors de la session du parlement de jeudi et vendredi, seules les femmes prendront la parole pour les députations socialiste et écologiste. La démarche, qui est à placer dans la perspective de la grève des femmes du 14 juin, vise «à libérer la parole des femmes et à asseoir leur légitimité dans l'espace public et politique». Elles n'occupent aujourd'hui qu'un tiers des cent sièges du Grand Conseil. **E.BY**

Vernissage sous le soleil de Najavibes

Musique Ce soir, les amateurs de musique reggae se donnent rendez-vous dès 21 h à la Gravière, au bord de l'Arve, pour vernir le nouveau disque du groupe Najavibes, qui est aussi son deuxième album studio. Quatorze titres mixés par Prince Fatty, déclinant l'astre solaire, jusqu'à l'ultime *Same Sun* qui donne son nom rayonnant à la livraison estivale. On retrouvera Najavibes le 21 juin au Métissage Festival à Bernex et le 22 à la Fête de la musique. «Naja» est dans la place. **TH.M.**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Supplément

Demain ne manquez pas notre supplément

Tribune de Genève | Vendredi 7 juin 2019 | Ce supplément ne peut être vendu séparément

Formation

Qui veut la paix, prépare la cyberguerre

L'armée suisse a mis en place il y a quelques mois une formation dans le domaine cybernétique pour garantir sa cybersécurité. Elle projette de former environ 600 militaires spécialisés d'ici à 2025. Lire en pages 2 et 3

Formation: Une source d'informations indispensable pour préparer ou accompagner votre parcours professionnel! Page 5

Sommaire

- Apprentissage** Le sciage et le forage de béton se professionnalisent! Page 5
- Loisirs** L'escalade, bon pour le corps et bon pour la tête Page 7
- Trucs et astuces** L'étymologie, ou comment comprendre un mot en analysant ses racines Page 9